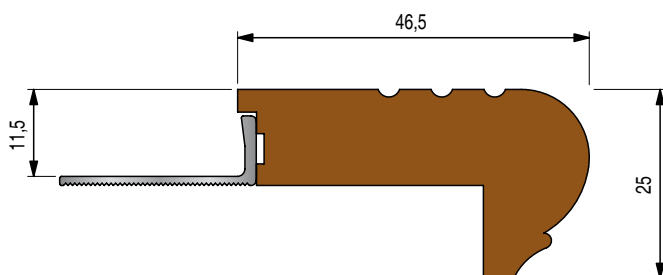
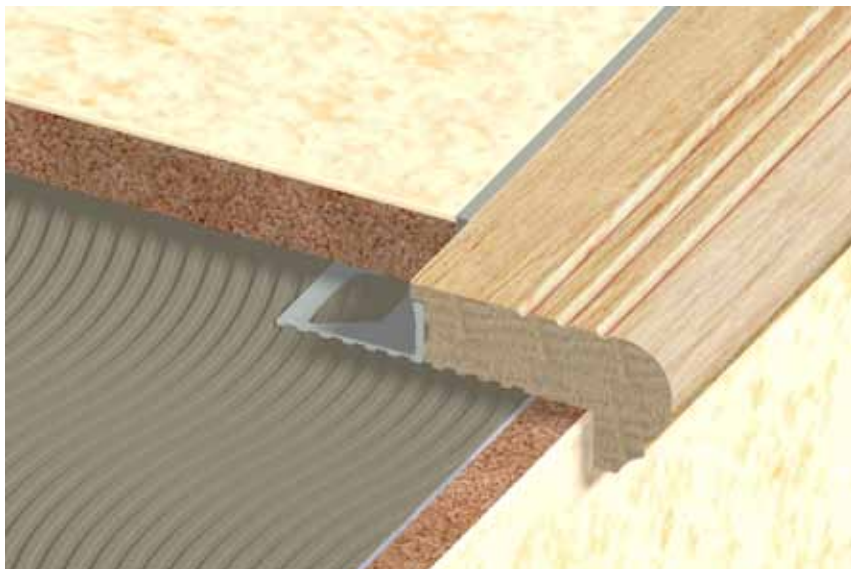


NEZ DE MARCHE BOIS STRIÉ



DESCRIPTIF

Nez de marche en bois strié :

- pour carrelage de 10 – 12,5 – 15 mm d'épaisseur
- pose simultanée (en même temps que le revêtement)
- à vernir, teinter ou cirer

DOMAINE D'EMPLOI

- Trafic domestique
- Utilisation à l'intérieur

MATIÈRE

- **Chêne** : chêne brut à teinter, cirer ou vernir

DIMENSIONS

- Longueur de 1,00 ou 2,50 m

EMBALLAGE

- Étiquette d'identification gencod sur chaque longueur

CONDITIONNEMENT

- 5 pièces dans un tube carton
- Étiquette d'identification sur chaque tube

FO.23.08. Ind G

3M Bricolage et Bâtiment

Siège social : Parc Industriel Ouest - 65, rue de Chambourg - Veyziat - BP 2011 - 01117 Oyonnax Cedex
Tél. +33 (0) 4 74 12 05 10 - Fax. +33 (0) 4 74 12 05 12
3mbricolageetbatiment@mmm.com

Site de La Mure : ZI du Marais - CS 30929 - 38350 La Mure d'Isère
Tél. +33 (0) 4 76 81 14 22 - Fax. +33 (0) 4 76 30 93 03
3mbricolageetbatiment.pro@mmm.com

Site de Longvic : 3, Boulevard de Beauregard - CS 80095 - 21603 Longvic Cedex
Tél. +33 (0) 3 80 54 70 15 - Fax. +33 (0) 3 80 54 72 00

N°285/Ind F : NEZ DE MARCHE BOIS STRIÉ : Page 1/2

Dernière mise à jour : Décembre 2014

Disponible en téléchargement sur www.dinac.fr > Produits > Fiches techniques



NEZ DE MARCHE BOIS STRIÉ

RÉFÉRENCES

Matière	Finition	Longueur (m)	Réf.
Chêne	Brut	1,00	55 11 09
		2,50	55 11 10

MISE EN ŒUVRE

- Poser le carrelage sur la contremarche.
- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif PVC.
- Enduire la marche de mortier-colle.
- Poser le nez de marche sur la marche.
- Enduire de mortier-colle la semelle du profilé et poser le carrelage.
- À l'aide de croisillons et de mortier pour joint, réaliser un joint entre le revêtement et le profilé.
- Nettoyer le profilé immédiatement avec une éponge propre et humide.
- Retirer la protection du profilé.
- Traiter la surface en bois (lasurer, vernir ou autre).

**Entretien recommandé :**

Les nez de marche bois sont livrés non traités, afin de permettre à l'utilisateur de choisir le traitement final qui lui convient (application d'une lasure ou d'un vernis, par exemple). Les instructions d'entretien du fabricant de produits de traitement du bois doivent être strictement respectées.

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants adaptés au bois verni, teinté ou ciré (selon la finition choisie).

AVERTISSEMENT

Le montage ou l'utilisation du produit 3M décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent. Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit 3M concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits 3M ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédures...) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et moyens d'utilisation. Le groupe 3M, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits 3M sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société 3M Bricolage et Bâtiment se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

FO.23.08. Ind G

3M Bricolage et Bâtiment

Siège social : Parc Industriel Ouest - 65, rue de Chambourg - Veyziat - BP 2011 - 01117 Oyonnax Cedex
Tél. +33 (0) 4 74 12 05 10 - Fax. +33 (0) 4 74 12 05 12
3mbricolageetbatiment@mmm.com

Site de La Mure : ZI du Marais - CS 30929 - 38350 La Mure d'Isère
Tél. +33 (0) 4 76 81 14 22 - Fax. +33 (0) 4 76 30 93 03
3mbricolageetbatiment.pro@mmm.com

Site de Longvic : 3, Boulevard de Beauregard - CS 80095 - 21603 Longvic Cedex
Tél. +33 (0) 3 80 54 70 15 - Fax. +33 (0) 3 80 54 72 00

N°285/Ind F : NEZ DE MARCHE BOIS STRIÉ : Page 2/2

Dernière mise à jour : Décembre 2014

Disponible en téléchargement sur www.dinac.fr > Produits > Fiches techniques

